

Formulaire de navire conforme / Compliant Vessel Form
Navigation de nuit l'hiver / Winter Night Navigation

Instructions / Instructions

Les informations ci-dessus doivent être transmises au centre d'affectation de l'Administration de pilotage des Laurentides au moment de la prise du préavis de départ ou d'arrivée. Tout manquement ou omission sur ce formulaire entraînera une déclaration de non-conformité pour le navire.

The above information shall be sent to the Laurentian Pilotage Authority's Dispatch Center when giving advance departure or arrival notification. Failure to correctly fill out the present form will result in the ship being considered non compliant.

Aucun navire ne peut être déclaré conforme s'il est frappé d'un Rapport d'alerte et d'avertissement (RAA) ayant comme sujet :

- Problème mécanique
- Interdiction de départ
- Trouble d'appareil de navigation, ou
- Tout autre RAA qui contient une information qui pourrait mettre en péril la sécurité de la navigation

No ship shall be declared compliant if she is the subject of a report from the Canadian Coast Guard Alerting Network concerning :

- *Mechanical problem*
- *Departure prohibition*
- *Navigation device problem, or*
- *Any other Canadian Coast Guard Alerting Network report containing information that could jeopardize the safety of navigation*